

Chaque délégué reçut la lettre de créance que voici :

Monsieur,

Le président du Gouvernement Provisoire d'Assiniboine, en conseil, vous, monsieur..... en compagnie de messieurs..... afin de vous diriger à Ottawa, en Canada, et que là vous placiez devant le gouvernement canadien la liste qui contient les conditions et les propositions sous lesquelles le peuple d'Assiniboia consentirait à entrer en confédération avec les autres provinces du Canada.

Signé ce 22ième jour de mars, en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-dix.

Par ordre,

THOS. BUNN,
Secrétaire.

Siège du Gouvernement,
Winnipeg Assiniboia.

A l'arrivée de nos délégués à Ottawa, on voit comme Schultz, Mair, Lynch et autres, tâchèrent de les accabler, en soulevant contre eux les préjugés de race et de religions. Le Dr. Lynch fut annoncé

et pour
légué
l'exéc
paix,
qu'ils
troub
ence
fut po
Oues

Al
de leu
de no
cutio
sèren
publi
des
détru
lui-m
et ses
usur
mort
men
indig
tribu
L
nadi
leur
fou